



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....36
 Pouvoirs.....07
 Excusés..... 00

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 15 AVRIL 2021**

DF/CD

**N°2021-04-10 : BUDGET ANNEXE DU FOYER RESIDENCE JEAN LEBAS
 COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2020**

Le jeudi 15 avril 2021 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, lieu de réunion exceptionnel afin de permettre le respect de la distanciation sociale nécessaire du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 2 avril 2021.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	ADLANI Myriam
BOUDJEMAI Kaïssa	ATTARD Gérard	HAMZA Ali
MONIER Annick	MAKHOLOUF Dounia	DJABALI Sara
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	BEREZIN Serge
MILOTI Donni	GUIMARAES Odette	LE BLEGUET Marie-Thérèse
BORDES Roselyne	LEROUX Pierre-Olivier	COLLET Marie-Madeleine
CARRATALA Henri	DI IORIO Rina	MAUROBET Catherine
MICONNET Olivier	MARKARIAN Olivier	AOUATI Kheireddine
HERRMANN Marie-Catherine	FOURNIER Marine	BITATSI-TRACHET Françoise
AIDOUDI Salem	CHASSAIN Clément	TRILLAUD Laurent
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BERNARD Anne	HODÉ Laurence
ARNAUD Philippe	BARATTA Jean-Pierre	PERRAULT Gérard

Pouvoirs :

LE COZ Lucie	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
KOUCEM Yacine	à LEROUX Pierre-Olivier
DELERUELLE Quentin	à MANTEL Serge
SEGABIOT Brigitte	à MAUROBET Catherine
BACH Raphaël	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent
ROSSINI Christel	à HODÉ Laurence

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une Secrétaire de séance. Mme FOURNIER a été désignée pour remplir ces fonctions.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand - B.P.56 - 93891 Livry-Gargan Cédex - T. 01 41 70 88 00 - F. 01 43 30 38 43
 courriermaire@livry-gargan.fr - www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Mantel, rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 relative aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu le compte de gestion 2020 du budget annexe « Foyer-résidence Jean Lebas »,

Vu la réunion de la 1^{ère} commission permanente en date du 8 avril 2021,

Considérant, pour cette comptabilité, l'identité de valeur avec les écritures du compte administratif de l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré ;

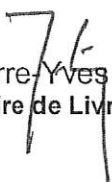
A l'unanimité,

Article unique : Adopte le compte de gestion du budget annexe « Foyer-résidence Jean Lebas » au titre de l'exercice 2020.

Annexe : Compte de gestion 2020 du budget annexe « Foyer-résidence Jean Lebas ».

Ainsi fait et délibéré en séance le 15 avril 2021.




Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan

Affichage le 19 AVR. 2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

HÔTEL DE VILLE
3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr
Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Boîte de réception en préfecture
093-219300464-20210415-2021-04-10-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021